



# Communiqué de presse



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

## Avis à la population

Saint-Apollinaire, le 25 mars 2020

**Coronavirus (COVID-19) : La municipalité de Saint-Apollinaire se voit dans l'obligation de cesser temporairement son service résidentiel de collecte des matières recyclables**

La Société VIA, propriétaire du centre de tri de Lévis, a informé la Municipalité que cette fermeture temporaire était effective dès maintenant, et ce jusqu'au 14 avril. À moins d'avis contraire, le service reprendra normalement après cette date.

Dans l'intervalle, la Municipalité demande aux citoyens de garder leurs objets recyclés dans le bac de recyclage et d'éviter de jeter le tout dans le bac à ordures.

Par ailleurs, le service commercial de collecte des matières recyclables est maintenu.

La Société VIA justifie sa fermeture par l'emploi d'une majorité de personnel avec limitations fonctionnelles qui fait en sorte qu'une partie des employés est plus vulnérable au virus. De plus, il s'avère que pour certains, la difficulté de compréhension de l'importance des mesures d'hygiène à adopter dans les circonstances est une source de risques supplémentaires.

Cette situation est hors du contrôle de la Municipalité et demande la collaboration de toutes et tous.